

# Commission plénière « Citoyenneté, environnement et jeunesse »

COMMUNE de DINGSHEIM - 1<sup>er</sup> juillet 2020

Présents : Geneviève BOTZONG, Laetitia JOHNER, Catherine VEIT, Christian BILLER, Gisèle BERBACH, Andrée BRIFFOTEAU, Gaston BURGER, Brice SCHOBEL

## 1. Fonctionnement de la commission et des 2 sous-commissions :

### La commission plénière citoyenneté, environnement, jeunesse

- Elle se réunit au moins deux fois par année ;
- Elle fixe les objectifs annuels de mise en œuvre du programme et élabore la feuille de route annuelle des 2 sous-commissions ;
- Elle assure le suivi et le bilan des actions conduites par les sous-commissions ;
- Elle présente ses réflexions au Conseil municipal
- Elle communique sur les actions conduites en lien avec la commission Communication

### Les sous commissions ont pour rôle :

- De développer les actions du programme et d'en proposer de nouvelles ;
  - D'impulser, animer et suivre les actions mises en œuvre.
  - **Elles sont ouvertes aux habitants.**
- 1 sous-commission « Citoyenneté / Jeunesse »
    - PERIMETRE DE TRAVAIL : la participation des habitants / les services aux habitants
  - 1 sous-commission « Environnement »
    - PERIMETRE DE TRAVAIL : les actions en faveur de l'environnement

## 2. Les actions à mettre œuvre en 2020 : quelles priorités ?

### ENVIRONNEMENT :

#### ***Service proposé aux habitants du village, motorisés ou non, pour se déplacer.***

Comment organiser le service ? Situation du point relais ?

A confier à la commission « Environnement »

#### ***Composteurs collectifs***

Proposer aux habitants des collectifs d'avoir des sites de compostage

Etude d'un site pilote expérimental : immeuble collectif Rue Kobler (24 logements) et envisager un plan de déploiement à d'autres collectifs après évaluation

Quel protocole d'utilisation ? Comment ouvrir les sites ? Comment valoriser le compost ?

A confier à la commission « Environnement »

#### ***Aménagement paysager***

Aménagement à l'automne d'une prairie fleurie sur « triangle du SIVOM » entrée de village, Réfléchir à la participation des habitants pour construire un hôtel à insectes.

Suivi de l'action à confier à la commission « Environnement »

#### ***Pistes cyclables***

La commission « environnement » proposera des avis sur les aménagements de proximité

***Bâches « sauvages » des agriculteurs : quelle action ?***

Lors de la visite du ban communal les élus ont pu constater dans plusieurs champs la décomposition de bâches plastiques. Ces déchets, situés sur des terrains privés, se délitent également sur le domaine public

Un courrier sera envoyé au.x propriétaire.s afin qu'il.s nettoie.nt cette pollution.

***Le problème des haies qui débordent sur la voie publique*** a été évoqué. La commission propose que des élus de quartier (à désigner) puissent dialoguer avec les propriétaires afin de leur rappeler la réglementation

**Prochaine réunion de la commission « Environnement » :  
mercredi 9 septembre**

**CITOYENNETE :**

***L'écrivain public***

Définition de son rôle :

- aide aux démarches administratives, aide à la rédaction de courriers administratifs (lecture, écriture, aide...)
- orientation du public vers les services publics compétents
- création d'un réseau de compétences...

Quelle communication ? quelles actions ? qui ? où ?

Mise en œuvre de l'action à confier à la commission « Citoyenneté, jeunesse »

***Le conseil des seniors :***

La mise en route du conseil des seniors est une priorité du mandat. La prise en compte de la crise sanitaire nous amène à surseoir au projet cette année. Report courant 2021

Dans l'attente, la commission « Citoyenneté, jeunesse » préparera le fonctionnement et le règlement du Conseil des seniors

**JEUNESSE**

***Le conseil municipal des jeunes :***

Cette action sera conduite dès la rentrée en lien avec nos collègues de Griesheim. La commission définira le périmètre d'actions du conseil du Conseil Municipal des jeunes et réfléchira aux moyens d'élargir les actions au-delà des seuls jeunes élus.

**Prochaine réunion de la commission « Citoyenneté, jeunesse » :  
mercredi 26 août (Mairie ou Grange ou salle du Bar)**

**3. Autres points divers**

• ***Parcours de santé et point de rencontre des jeunes.***

Une réflexion sur l'implantation (sur une future acquisition de terrain par la municipalité) et le financement est en cours.

La commission « Citoyenneté, Jeunesse » rencontrera des jeunes du village pour écouter leurs besoins...

Brice SCHOBEL